1.575 cas de viols consommés en 2008 au Burundi, selon une ONG

PANA, 02/03/2009Bujumbura, Burundi - Le centre "Seruka" (sortir de lâ€™ombre, en langue nationale, le kirundi) a rendu public, lundi, Ã une semaine de la commÃ©moration de la JournÃ©e internationale de la femme, un rapport faisant Ã©tat de 1.575 victimes de violences sexuelles recensÃ©es en 2008, soit une moyenne de 131 cas par mois.Ces pratiques seraient en augmentation de 10% par rapport Ã la moyenne de 119 cas enregistrÃ©s par mois sur lâ€™annÃ©e 2007, prÃ©cise-t-on du cÃ´tÃ© de lâ€™unique centre spÃ©cialisÃ© dans la prise en charge mÃ©dicale et psychologique des personnes victimes de violences sexuelles au Burundi.
Depuis septembre 2003, date de son ouverture, jusquâ€™en dÃ©cembre 2008, le centre a accueilli plus de 7.000 personnes victimes de violences sexuelles, fait encore savoir le rapport de "Seruka".Concernant le profil des victimes, 97% sont des femmes et des filles mineures, peut-on toujours lire dans le rapport.Pour la mÃªme annÃ©e 2008, le centre a Ã©galement accueilli 54 victimes masculines de violences sexuelles dont 6 dâ€™entre eux Ã©taient des hommes mariÃ©s.Au sujet des relations entre la victime et lâ€™agresseur, le centre fait, en outre, savoir que presque les 2/3 des agresseurs sont des civils connus de la victime, comme certains membres de la famille, les voisins, les domestiques ou encore les enseignants.Le nombre dâ€™agresseurs en uniforme a, par contre, diminuÃ© avec le retour progressif au calme dans le pays, trouve encore "Seruka".En 2008, le dÃ©lai de 72 heures a Ã©tÃ© respectÃ© par la plupart des victimes qui se sont prÃ©sentÃ©es au centre p recevoir la prophylaxie post-exposition complÃ¨te, surtout les anti-rÃ©troviraux (ARV) contre la transmission du VIH/SIDA, mais aussi la pilule du lendemain, les vaccins contre lâ€™hÃ©patite B et le tÃ©tanos ainsi que le traitement contre les Infections sexuellement transmissibles.Sâ€™agissant des grossesses dues au viol, le centre a enregistrÃ© 44 victimes, ce qui reprÃ©sent 2,5% des cas notifiÃ©s en 2008.Dâ€™aprÃ¨s les recherches de "Seruka", les violences sexuelles sont aujourdâ€™hui encore a Burundi un sujet tabou Ã cause dâ€™une tradition fermÃ©e sur les sujets dâ€™ordre sexuel.Les victimes ne dÃ©noncent pas s le crime et refusent de porter plainte par peur du rejet ou de la stigmatisation, par manque de preuves et par crainte de faire face Ã un systÃ¨me qui reste indiffÃ©rent aux violences sexuelles.Du cÃ´tÃ© des pouvoirs publics, le sÃ©nateur, Jean-Marie Rugira et prÃ©sident du rÃ©seau des parlementaires en population et dÃ©veloppement, pour sa part, sâ€™est fÃ©licitÃ© nouveau code pÃ©nal burundais qui a durci les sanctions allant de 20 Ã 30 ans dâ€™emprisonnement suivant la gravitÃ© du crime de viol.